

## Procès-verbal

### TROISIÈME SESSION DE LA DIX-HUITIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

21 août 2019

Le président ouvre la séance à 13 h 33.

#### Déclarations de ministres

- 237-18(3) Le premier ministre fait une déclaration sur l'arrivée tardive du ministre des Finances à l'Assemblée législative.
- 238-18(3) Le ministre de la Santé et des Services sociaux fait une déclaration sur le Rapport sur l'accès des personnes âgées aux programmes et services du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.
- 239-18(3) La ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest fait une déclaration sur le problème d'hébergement pour les populations vulnérables.
- 240-18(3) La ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation fait le point sur l'éducation postsecondaire.

#### Déclarations de députés

- 802-18(3) Le député de Hay River Nord rend hommage à Joe McBryan, alias « Buffalo Joe ».
- 803-18(3) Le député de Frame Lake fait une déclaration sur le programme national d'assurance-médicaments.

- 804-18(3) Le député de Sahtu fait une déclaration concernant l'administration et la gestion des terres.
- 805-18(3) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration sur des ententes concernant les droits fonciers.
- 806-18(3) Le député de Deh Cho fait une déclaration sur l'admissibilité au financement des travaux d'amélioration domiciliaire.
- 807-18(3) La députée de Yellowknife Centre fait une déclaration sur le plan d'amélioration de la qualité des services à l'enfance et à la famille.
- 808-18(3) Le député de Nahendeh rend hommage à Gabe Hardisty.
- 809-18(3) Le député de Kam Lake fait une déclaration sur la gestion des déchets et l'interdiction des sacs plastiques à usage unique.
- 810-18(3) Le député de Nunakput fait une déclaration concernant la souveraineté sur l'Arctique.

#### Rapports de comités permanents et spéciaux

- 35-18(3) Comité spécial sur les questions de transition : Rapport sur les leçons retenues par le Comité spécial sur les questions de transition.

#### Dépôt de documents

- 509-18(3) Projet de code de conduite et de guide à l'intention des députés de l'Assemblée législative. Document déposé par la députée de Yellowknife Centre.
- 510-18(3) Projet de Règlement de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, août 2019. Document déposé par le député de Frame Lake.
- 511-18(3) Budget des immobilisations pour 2020-2021. Document déposé par le ministre des Finances.
- 512-18(3) Réponse du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au rapport de comité 19-18(3), Rapport sur l'examen des comptes publics de 2017-2018. Document déposé par le ministre des Finances.
- 513-18(3) Rapport annuel 2018 du Commissariat aux incendies. Document déposé par le ministre des Affaires municipales et communautaires.

- 514-18(3) Rapport sur l'accès des personnes âgées aux programmes et services du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par le ministre de la Santé et des Services sociaux.
- 515-18(3) Ce que nous avons entendu – Législation sur les établissements de soins continus pour les Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par le ministre de la Santé et des Services sociaux.
- 516-18(3) Cadre stratégique sur l'éducation postsecondaire des TNO 2019-2029. Document déposé par la ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.
- 517-18(3) Plans de fonctionnement des organismes scolaires des Territoires du Nord-Ouest pour l'année scolaire 2019-2020 se terminant le 30 juin 2020. Document déposé par la ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

#### Avis de motion

- 41-18(3) Adoption du Code de conduite des députés de l'Assemblée législative. Avis donné par la députée de Yellowknife Centre.
- 42-18(3) Abrogation et remplacement du Règlement de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest. Avis donné par le député de Frame Lake.
- 43-18(3) Ajournement prolongé de la Chambre au 24 octobre 2019. Avis donné par le député de Frame Lake.
- 44-18(3) Dissolution de la 18<sup>e</sup> Assemblée législative. Avis donné par la députée de Yellowknife Centre.

#### Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

Le comité plénier fait l'examen du rapport de comité 29-18(3); du rapport de comité 32-18(3), Rapport du Comité permanent du développement économique et de l'environnement sur l'examen du processus utilisé pour les initiatives législatives de transfert des responsabilités; et du rapport de comité 34-18(3), Rapport du Comité permanent des affaires sociales sur l'étude du projet de loi 45, *Loi sur les services correctionnels*; et fait le point sur les progrès effectués, soit l'adoption de vingt-six (26) motions, la conclusion de l'examen des rapports de comité 29-18(3), 32-18(3) et 34-18(3) et la présentation du projet de loi 45 amendé en troisième lecture.

### **Motion du comité plénier 237-18(3)**

Le député de Nahendeh propose :

QUE le comité recommande au ministère de la Justice d'examiner la possibilité d'autoriser des rencontres à huis clos entre un détenu et un aîné ou un conseiller spirituel autochtone désigné par l'établissement pénitencier, sous réserve de restrictions raisonnables.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du comité plénier 238-18(3)**

Le député de Nahendeh propose :

QUE le comité recommande au ministère de la Justice d'effectuer des évaluations fondées sur les besoins de tous les détenus;

QUE ces évaluations se fassent en temps opportun en tenant compte de la date d'admissibilité d'un détenu à la mise en liberté conditionnelle;

QUE ces évaluations tiennent compte de l'arrêt *Gladue* et d'autres facteurs tels que l'incapacité d'un détenu;

QUE le Ministère envisage d'autres mesures pour encourager tous les détenus à participer à des programmes appropriés, y compris l'instauration de nouveaux incitatifs.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du comité plénier 239-18(3)**

Le député de Nahendeh propose :

QUE le comité recommande au ministère de la Justice de donner la priorité aux programmes de travail qui répondent aux besoins de la collectivité, sous réserve des restrictions requises pour assurer la sécurité et la sûreté.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du comité plénier 240-18(3)**

Le député de Nahendeh propose :

QUE le comité recommande que les outils d'évaluation de la sécurité utilisés par le service correctionnel soient objectifs, structurés et défendables sur le

plan pratique, et qu'un outil d'évaluation du risque qui tienne compte des réalités uniques des détenus autochtones soit élaboré et utilisé.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 241-18(3)**

Le député de Nahendeh propose :

QUE le comité recommande au ministère de la Justice de consacrer des ressources adéquates aux programmes d'aide aux victimes afin de sensibiliser le public à leur existence;

QUE les agents des programmes d'aide aux victimes soient en mesure de donner aux victimes de l'information précise et pertinente à leur bien-être et à leur sécurité, y compris lorsque les tribunaux mettent en liberté une personne qui était en détention provisoire.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 242-18(3)**

Le député de Nahendeh propose :

QUE, dans la mesure du possible, avant la dissolution de la 18<sup>e</sup> Assemblée, le gouvernement fournisse, même à titre provisoire, une réponse aux recommandations susmentionnées qui pourra être rendue publique par le Comité.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 243-18(3)**

Le député de Nahendeh propose :

QUE le projet de loi 45 soit amendé en ajoutant ce qui suit après le paragraphe 40.1(5) :

(6) Lors d'un appel interjeté en application du paragraphe (5), le directeur du Service correctionnel peut confirmer, annuler ou alléger toute période de détention séparée imposée par l'arbitre.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 244-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de mettre sur pied un comité consultatif sur l'approvisionnement composé de personnes issues de ce secteur d'activité et des petites entreprises, d'experts en approvisionnement et de fonctionnaires du gouvernement;

QUE ce comité consultatif reçoive des lignes directrices dans un mandat clair énonçant son rôle, à savoir de fournir régulièrement des conseils au gouvernement sur les voies et moyens d'améliorer les processus d'approvisionnement.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du comité plénier 245-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le comité recommande au GTNO d'entreprendre un examen public exhaustif de toutes les politiques d'approvisionnement, en donnant l'orientation explicite de moderniser les processus d'approvisionnement du gouvernement et de veiller à ce que les entreprises des TNO puissent en bénéficier et à ce qu'un secteur privé sain se développe aux TNO, compte tenu des préoccupations et questions soulevées dans ce rapport, dans la foulée de la recommandation du comité.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du comité plénier 246-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE, dans la mesure du possible, avant la dissolution de la 18<sup>e</sup> Assemblée, le gouvernement fournisse, même à titre provisoire, une réponse aux recommandations susmentionnées qui pourra être rendue publique par le Comité.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du comité plénier 247-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le comité recommande au Conseil exécutif d'élaborer un ou plusieurs protocoles pour faire participer les gouvernements autochtones, les organismes de cogestion et le Conseil intergouvernemental à l'élaboration de lois régissant les terres et les ressources et de tout règlement connexe.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 248-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de mettre sur pied un processus et des critères normalisés permettant de déterminer le moment opportun de recourir à un groupe de travail technique et d'en désigner les membres.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 249-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le comité recommande au gouvernement que, lorsqu'il a recours à un groupe de travail technique, il doive lui consacrer suffisamment de temps et de ressources lui permettant de formuler des recommandations avant le dépôt d'un projet de loi à l'Assemblée législative.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 250-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le comité recommande au GTNO que, lorsqu'il prépare des projets de loi complexes et ayant une grande importance aux yeux du public, il doive présenter ces projets de loi en concertation avec le comité permanent compétent afin que le public et les comités permanents puissent examiner adéquatement les répercussions de chaque projet de loi.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 251-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le comité recommande l'élaboration de normes pour la production de documents en langage simple afin d'aider les comités et le public à examiner les projets de loi, y compris les niveaux de lecture appropriés, les délais de distribution et le rôle du ministère parrain dans la promotion de ces projets.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 252-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le comité recommande que chaque groupe de travail technique soit suffisamment informé du processus législatif et du rôle qui lui revient dans ce processus;

QUE pendant cette séance d'information, il soit clairement expliqué aux participants que chaque projet de loi doit passer par un processus en deux étapes : premièrement, l'étape de l'élaboration dirigée par le ministre parrain et comprenant des consultations publiques et l'élaboration, et deuxièmement, l'étape de l'examen approfondi, dirigé par un comité permanent. Cette dernière étape intervient lors de la présentation du projet de loi à l'Assemblée législative et elle peut comprendre des audiences publiques, des recherches et une analyse indépendante.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 253-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le comité recommande au GTNO de mettre sur pied un processus normalisé d'élaboration de règlements découlant des lois élaborées par un groupe de travail technique.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 254-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le comité recommande au GTNO que, lorsqu'il a recours à un groupe de travail technique dans le processus de rédaction des lois, il doive mener un exercice sur les leçons apprises en collaboration avec les membres du groupe, à la fin du processus de rédaction, afin de formuler des recommandations sur les possibilités d'amélioration du processus pour la législation future.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 255-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :



QUE le comité recommande au GTNO de faire participer le public et les intervenants intéressés à l'élaboration des lois et des règlements faisant suite au transfert des responsabilités, et de mettre en place un mécanisme permettant au public d'être informé et de faire des commentaires sur les règlements.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 256-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le comité recommande que, si un projet de loi est exclu du processus exigeant le recours à un groupe de travail technique, le ministre responsable du projet de loi s'empresse d'en informer le comité permanent compétent, en précisant les raisons de l'exclusion.

La motion est adoptée.

**Motion du comité plénier 257-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le comité recommande que, lors de l'élaboration d'un projet de loi par l'entremise d'un groupe de travail technique, le comité permanent compétent collabore avec le ministre concerné afin d'établir un moyen convenu de tenir le comité informé des progrès et des questions clés, et d'avoir son mot à dire dans les discussions de politiques importantes.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 258-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le comité recommande que, si une partie d'un projet de loi nécessite l'approbation du gouvernement fédéral, une déclaration à cet effet soit incluse dans la proposition législative et que les dispositions pertinentes soient déterminées au moment de sa présentation au comité permanent compétent.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 259-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le comité recommande que les lois et règlements relatifs au transfert des responsabilités utilisent des termes et des définitions uniformes.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 260-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le comité recommande au GTNO de faire preuve d'une plus grande cohérence en ce qui a trait à l'information du public, notamment en examinant comment rendre les divers registres publics édictés par la loi uniformes, cohérents et complets.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 261-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le comité recommande que, pour chaque initiative législative, le GTNO examine la nécessité d'inclure un préambule ou un énoncé d'objet dans le projet de loi proposé et détermine si l'un ou l'autre est justifié, en informant le comité permanent de sa décision et de sa raison d'être à l'étape de la proposition législative.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du comité plénier 262-18(3)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE, dans la mesure du possible, avant la dissolution de la 18<sup>e</sup> Assemblée, le gouvernement fournisse, même à titre provisoire, une réponse aux recommandations susmentionnées qui pourra être rendue publique par le Comité.

La motion est ADOPTÉE.

Troisième lecture de projets de loi

Projet de loi 34

*Loi sur les ressources minérales*

Le ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Simpson, Blake, McNeely, Vanthuynne, Testart, Beaulieu, Thompson, Nadli, Nakimayak, Moses, Cochrane, Abernethy, McLeod (Yellowknife Sud), McLeod (Inuvik Twin Lakes), Schumann, Sebert (16)

Contre : O'Reilly (1)

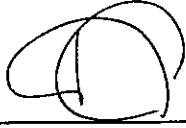
Abstention : Green (1)

### Projets de loi sanctionnés

Il a plu à la commissaire des Territoires du Nord-Ouest de sanctionner les projets de loi suivants :

|                  |   |
|------------------|---|
| Projet de loi 25 | <i>Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des travailleurs</i>                    |
| Projet de loi 36 | <i>Loi modifiant la Loi sur les hydrocarbures</i>                                   |
| Projet de loi 37 | <i>Loi modifiant la Loi sur les opérations pétrolières</i>                          |
| Projet de loi 39 | <i>Loi sur les droits en matière d'environnement</i>                                |
| Projet de loi 40 | <i>Loi sur le contrôle et la réduction de la consommation par inhalation</i>        |
| Projet de loi 41 | <i>Loi sur les produits du tabac ou de vapotage</i>                                 |
| Projet de loi 42 | <i>Loi modifiant la Loi de la taxe sur les produits pétroliers</i>                  |
| Projet de loi 43 | <i>Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu</i>                                |
| Projet de loi 46 | <i>Loi sur les terres publiques</i>   |
| Projet de loi 48 | <i>Loi sur l'éducation postsecondaire</i>   |
| Projet de loi 54 | <i>Loi modifiant les lois sur les taux d'intérêt normaux</i>                        |
| Projet de loi 56 | <i>Loi n° 2 modifiant la Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif</i> |
| Projet de loi 57 | <i>Loi modifiant la Loi sur les normes du travail</i>                               |
| Projet de loi 58 | <i>Loi modifiant les lois sur l'administration de la justice</i>                    |

Le président lève la séance à 19 h 17.



---

Monsieur Jackson Lafferty  
Président de l'Assemblée législative



---

Monsieur Tim Mercer  
Greffier de l'Assemblée législative